

Protecteur du citoyen | Voici les résultats du sondage

Description

Info-Négo : Enjeux monétaires et moyens de pression ? Volume 2 no 3 ? 24 novembre 2022

Récemment, vous avez été invité à vous prononcer sur les enjeux monétaires et la mise en place de moyens de pression. Voici les résultats des 71 personnes répondantes, ce qui correspond à un taux de participation de 97,2 %.

- Plus de 85 % des membres signeraient le renouvellement de la convention collective SANS avoir obtenu satisfaction à la demande d'ajouter 2,5 heures par semaine pour du développement professionnel.
- Plus de 95 % des membres souhaiteraient que le comité de négociation persiste avec la demande d'obtenir le 2 % à la signature concernant la prime fidélisation.
- Plus de 75 % des membres ne signeraient pas le renouvellement de la convention collective SANS le 2 % relié à la prime de fidélisation.
- Plus de 87 % seraient prêt à accepter une entente de trois ans avec 2 % par an pour 2020, 2021 et 2022.
- Pour les années subséquentes, le sondage révèle que les avis sont partagés presque équitablement entre les deux options proposées : 2 % par an pour 2023, 2024 et 2025 ET 1 % par an pour ces années assorti d'une clause remorque.
- Les avis sont également partagés quant à une entente sans le 0,5 % pour les membres détenant un baccalauréat.
- Les membres signeraient à 65 % une entente SANS la prime au bilinguisme.
- Près de 60 % des membres n'accepteraient pas une signature pour le renouvellement de la convention collective dans l'état actuel des offres patronales.
- Plus de 94 % des membres sont prêts à effectuer des moyens de pression en optant pour une gradation progressive des moyens.
- Les principaux moyens de pression retenus sont les suivants : participer à des pauses syndicales virtuelles de 15 minutes à une heure fixe, porter un macaron, signer une pétition et participer à des pauses syndicales sur les lieux du travail de 15 minutes à une heure fixe.
- Pour inciter la partie patronale à présenter une offre respectueuse, les membres seraient plutôt en accord et tout à fait en accord à 67 % pour participer à une grève intermittente, soit une grève fractionnée, ce qui se traduit par une série d'interruptions de travail entrecoupées de périodes de reprise du travail.

Merci de votre participation en grand nombre !

Prochaine étape

Une rencontre de négociation est prévue la semaine du 28 novembre prochain (la date demeure à déterminer) dont l'objectif sera de présenter les résultats du sondage. Nous vous tiendrons informé à la suite de la rencontre.

Comité de négociation

Julianne Pleau Bénito Bisailon

Conseillère à la négociation

Mélanie Robert

Responsable politique

Guillaume Bouvrette

Categorie

1. Info-Négo

date créée

24 Nov 2022